

**DECLARATION LIMINAIRE - CTPD du mardi 14 juin 2011**

Monsieur le Président,

depuis le 4 avril dernier, **FO** exige que le dialogue social ait lieu comme il se doit sur les aspects budgétaires. Ce n'est qu'aujourd'hui, le 14 juin, que vous nous convoquez pour débattre de ce sujet capital, c'est-à-dire beaucoup trop tard. Il va sans dire que les décisions ont été prises en ne faisant aucun cas de l'avis des représentants du personnel puisque vous vous êtes bien gardé de les consulter en temps utile.

Habitué que nous étions à débattre avec des documents exhaustifs en main, y compris sur les BOP, fin février ou début mars, nous nous rendons ici amèrement à l'évidence face à la parodie de dialogue social que vous organisez.

Car non seulement la date de ce CTPD est proprement scandaleuse, mais de plus les documents préparatoires sont fantaisistes et incomplets. Nous vous l'avons signifié par une demande écrite de documents complémentaires (documents qui nous étaient habituellement soumis).. A notre légitime demande formulée en date du 7 juin, vous avez répondu que vous ne pourriez pas faire mieux que de nous remettre ces compléments en séance !!! Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que des documents préparatoires ne sont pas remis en séance. Là encore, le dialogue social en prend un coup.

Monsieur le Président,

il est du devoir des représentants du personnel **F.O.-DGFIP** de vous signifier que nous sommes totalement en désaccord avec les propos en forme de provocation tenus par le Ministre du Budget le 10 mars dernier lorsqu'il a indiqué que la création de la Direction Générale des Finances Publiques était une « *belle réforme administrative* » au bénéfice, entre autres, des agents et de leurs conditions de travail.

La réalité quotidienne des agents et des services est toute autre : dégradation continue des conditions de travail, dysfonctionnement des applications informatiques (Agora, Gespro, Ulysse V2, Chorus ), hyper hiérarchisation, bouleversement des cultures professionnelles, incertitude sur l'évolution des structures, frais de déplacement non remboursés, difficultés à prendre des congés ou des décharges de service, difficultés à participer aux GEM ou à suivre des formations, gel indiciaire... Non, nos collègues ne vivent décidément pas une « *belle réforme* ».

Malgré son coût, l'application CHORUS ne fonctionne toujours pas à ce jour. Annoncé pour supprimer 4000 postes de fonctionnaires, Chorus symbolise et met en œuvre la RGPP : décision idéologique, externalisation, absence de pilotage, rationalisation, dématérialisation. Le système devrait revenir à 1,5 milliard d'euros au lieu des 500 millions annoncés, différence que les ministères doivent compenser sur leurs budgets de fonctionnement et d'investissement ou sur les mesures catégorielles destinées aux agents.

Tous ces éléments déstabilisent gravement les personnels à tous les niveaux de la hiérarchie et concourent à condamner la fusion aujourd'hui comme hier.

Dans les négociations en cours sur les règles de gestion, **F.O.-DGFIP** refuse encore et toujours de négocier sur la base du moins-disant. L'engagement du directeur Général à ce sujet était tout autre. Il est grand temps que l'administration se donne les moyens de ses réformes ambitieuses, au lieu de réformer avec toujours moins d'effectifs et toujours moins de moyens.

La délégation **F.O.-DGFIP** en CTPD